



Service apres vente acer probleme

Par **jean1176**, le **25/05/2009** à **10:53**

Bonjour,

j'ai un litige acer avec le SAV plus précisément j'ai envoyer un ordinateur en réparation chez acer il me l'ont gardé 1 mois pour le me renvoyer sans batterie et avec un disque dur de 160 go au lieu de 320 go, l'ordinateur n'est plus a jour l'heure la date se mémorise pas (problème de bios) bref que des truc qui vont pas.

Après plusieurs appel j'ai réussi a me faire renvoyer la batterie, pour le disque dur de 160 go au lieu de 320 go la personne au téléphone m'as dit d'ecrire au service réclamation (ce que j'ai fait en accusé de reception) en expliquant mon probleme et aucune réponse cela fait plus de 2mois...

je rapele plusieurs fois on me dit de re-ecrire ou de renvoyer l'ordinateur chose impossible je travaille avec déjà la premiere fois sa ma penalisé la je vais pas renvoyer l'ordinateur un mois a cause de leurs mauvais travail en SAV.

j'ai fait un courrier en demande qu'il me renvoi un disque 320 go jamais eu de reponses...

comment faire merci par avance

Par **bunydelph**, le **03/07/2009** à **19:43**

Bonjour,

Vous avez de la chance vous au moins ils vont l'ont rendu tandis que mon mari et moi même appelont sans cesse car nous avons envoyé un écran acer depuis mars 2009 qui est encore garantie sans aucune nouvelle. On nous dit qu'ils n'ont pas encore la pièce ou depuis peu ils vont faire une enquête car ils ne retrouvent plus notre écran. C'est la cata !!!!!
la , je leur envoie un recommandé en les mettant en demeure !!!! puis 60 millions de consommateurs. Ils se foutent de la gueule des gens !!!! c'est abusé. Un conseil ne leur renvoyé pas !!!!! faites comme moi !!!!!

Bon courage on en peut plus de leurs conneries et mensonges au Tél